Fiche Informative

Beobank Flexline

Qu'est-ce que Beobank Flexline ?
Beobank Flexline est une ligne de crédit, mise à disposition sur un compte dédié, vous octroyant une réserve de fonds permettant de faire face à vos besoins fluctuants de trésorerie.

Financez vos besoins d'exploitation à court terme.

Grâce à **Beobank Flexline** vous avez la possibilité de faire face aux besoins fluctuants de votre trésorerie ou de votre fonds de roulement en utilisant une solution souple, flexible et plus avantageuse qu'un crédit de caisse classique.

Cette ligne de crédit vous permet de financer tant votre activité commerciale qu'un manque temporaire de liquidités, le paiement comptant aux fournisseurs ou le financement des stocks.

Les avantages?

- Grande souplesse d'utilisation, vous n'utilisez votre ligne de crédit qu'à concurrence du montant qui vous est strictement nécessaire
- Taux moins élevé que pour un crédit de caisse classique.

Intéressé ?

Veuillez contacter votre agence Beobank pour toute information concrète.

Ce que vous devez savoir sur Beobank Flexline

Type : crédit professionnel à court terme

Bénéficiaires : indépendants, professions libérales, personnes morales, PME

But : financer le cycle d'exploitation de l'entreprise à court terme dans le cas de sommes importantes et également financer l'activité commerciale dans le cas où le fonds de roulement ou la trésorerie ne suffit pas.

Montant minimum : 25.000€

Durée : généralement indéterminée. Il est également possible de souscrire pour une durée limitée et/ou avec dégressivité linéaire.

Zérotage : Le compte à vue lié au compte Flexline doit être créditeur au minimum une frois par trimestre.

Taux:

- Le montant utilisé est en-dessous de 25.000€ : Le taux appliqué est le taux standard du crédit de caisse Beobank.
- Le montant utilisé est au-dessus de 25.000 € : le taux appliqué à partir de 1er euro sera un taux flottant, qui sera revu sur base hebdomadaire.

Fiscalité : les intérêts sont déductibles à titre de frais professionnels, sous réserve de modifications fiscales.

26NF Rev. 06/21-00 GROUP-JOOS 758262 A

Fiche Informative

Remboursement anticipé: possible.

Frais:

- Frais de dossier
  - Crédit ≤ 250.000 EUR = 500 EUR
  - Crédit > 250.000 EUR ≤ 500.000 EUR = 700 EUR
  - Crédit > 500.000 EUR = 800 EUR
- Commission de réservation : 0,25% par trimestre (calculée sur la valeur du plafond accordé)

Outre les frais de dossiers, des frais peuvent être appliqués pour les demandes suivantes : modification de plan de remboursement, modification de garanties, renouvellement d'inscription sur fonds de commerce / bateau / immeuble, radiation d'inscription sur fonds de commerce / bateau / immeuble, mainlevée d'hypothèque (totale ou partielle), transfert d'hypothèque, conversion de mandat hypothécaire, accession / divorce / désolidarisation, duplicata d'attestations, recherche d'historique de compte, cession de rang, libération d'un garantie mobilière.

Pour toute information concrète ainsi que les conditions tarifaires et contractuelles régissant ce produit, veuillez contacter votre agence. Cette information est également disponible sur www.beobank.be.

Dans le cadre de l'analyse du dossier crédit, la banque demandera à l'emprunteur et, le cas échéant, à la personne qui constitue une sureté personnelle, toute information jugée pertinente afin d'apprécier la faisabilité du projet concerné, leur situation financière, leur capacité de remboursement et leurs engagements financiers en cours. Il va de soi que les informations transmises doivent être exacte et complète, il en va de même du devoir de diligence et d'information de la banque envers l'emprunteur.

Pour toute information relative aux outils utiles destinés à améliorer l'accès au financement des entreprises et aux possibilités d'obtenir des garanties publiques des pouvoirs publics, rendez-vous sur :
http://www.financementdesentreprises.be/fr/accompagnement-soutien-et-garanties-publiques
Beobank ne peut être tenu responsable du contenu de ce site.

En cas de désaccord avec la Banque, le client peut s'adresser à l' « Ombudsman en conflits financiers » - www.ombudsfin.be , courriel : ombudsman@ombudsfin.be

Ce document n'est pas contraignant, ne vaut pas une offre.
Date : Document en vigueur à partir du 11/09/2021

Beobank NV/SA
Member of Crédit Mutuel Group
Boulevard du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles
Koning Albert II-laan 2, 1000 Brussel
✆ 32 2 622 20 70 · www.beobank.be
BTW|TVA BE 0401.517.147 RPR|RPM Brussel|Bruxelles
IBAN BE77 9545 4622 6142 BIC CTBKBEBX